



PROCÈS-VERBAL N° 13

REUNION DU 12/10/18

**Présents :** Roselyne LAULAGNET , Robert ASTIER, Thomas FUSTIER, Philippe AUBERT, Salim BOUZIANE, Flavie CHANAS

INFORMATIONS AUX CLUBS U 17, U 19

**Modifications de jours des matchs**

Toutes les demandes de modifications pour jouer le samedi au lieu du dimanche doivent être validées par les clubs **12 jours avant la date du match.**

Toute demande qui ne précise pas **l'horaire du match** ne peut pas être homologuée par la Commission des Jeunes.

**Courrier**

Pour être pris en compte toute correspondance et toute demande devront être formulées par votre adresse mail officielle (numéro du club@laurafoot.org)

Tout courrier concernant des matchs doit comporter le numéro du match et les coordonnées de la personne qui envoie le mail

**Courrier reçu**

RC TOURNON TAIN

Candidature pour l'organisation des finales de coupe jeunes le 08 juin 2019

**FMI**

Il est obligatoire de faire la FMI pour toutes les rencontres à 11.

En cas de problème , faite une feuille de match et envoyé la dans les 48 h à l'adresse du District.

Seuls sont scannées les feuilles de match des U 15 à 8, des U 15 F , des U 18 F , des U 13, des U 11 et les fiches bilan des U 7 et U 9.

**Délégués de terrain :**

En U 15 et en U 17 : 1 délégué obligatoire

En U 19 : 2 délégués obligatoires

TOURNOIS

Responsable : Robert ASTIER- Port : 06.78.52.42.59

Port : 06.78.52.42.59

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

## ENTENTES

### Responsable

Roselyne LAULAGNET : 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

## CATEGORIE U 9 et U 7

### Responsable :

Thomas FUSTIER - Port : 06.60.27.23.81

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.f](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.f)

Les poules définitives U 7 et U 9 sont disponibles sur le site et tiennent compte des dernières modifications.

### **Plannings manquants**

U 9 : Poules 1, 5, 12, 17, 21, 23, 29, 30, 31

U 7 : Poules 1, 3, 5, 6, 7, 9, 12, 14, 15, 17, 18, 19, 23

Les coordinateurs doivent envoyer dans les plus brefs délais les plannings.

### **Fiches de plateau reçues du 29/09/18**

En U 9 : 3, 6, 14, 15, 19, 20, 22, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 32

Les clubs recevant qui n'ont pas encore envoyé la fiche bilan plateau doivent le faire rapidement.

## CATEGORIE U11

### Responsable :

Philippe Aubert – Port : 06 80 92 81 87

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

**Courrier reçu:** FC RAMBERTOIS, FC VALDAINE.

### **Calendrier:**

La journée du 11 Mai 2019 est reportée au 18 Mai 2019.

Espoirs : Poule D : Le plateau initialement prévu à PEYRINS le 06/10/2018 est reporté au 01/12/2018.

Pour rappel, les dates des plateaux sont des dates officielles de compétition. Les absences sont considérées au titre des forfaits journées et amendées comme telles.

Les calendriers sont en ligne en rubrique Documents/Documents/Documents Compétitions.

Ces nouveaux calendriers portent les modifications enregistrées sur l'ensemble des PV.

Les modifications portent donc sur les poules suivantes :

- Bourgeons : Poule D

Les clubs sont priés de prendre note des modifications suivantes :

Bourgeons :

Poule D: FC RAMBERTOIS 2 remplace Exempt 13.

L'horaire officiel des plateaux est samedi 14h00. Il est toutefois possible d'organiser les plateaux le samedi matin. Dans ce cas le club organisateur devra recueillir obligatoirement **l'accord de tous** les clubs participants.

**Feuille de matchs** : Les feuilles de plateau seront scannées sous format .pdf, par le club recevant et envoyées au district à l'adresse suivante : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Pour permettre le suivi de l'activité, le retour des feuilles de matchs vers le District est un impératif après le déroulement des plateaux et dans les meilleurs délais. La commission des jeunes doit également être informée du non déroulement d'un plateau par l'expédition de ce document argumenté.

**Chaque feuille de match fera l'objet d'un message spécifique. Les clubs sont priés d'indiquer dans l'objet du message la catégorie et le niveau de pratique concernés. Il est demandé aux clubs de ne pas faire un message unique multi-catégories.**

**Feuilles de matchs manquantes du 06/10/2018, à retourner au District dans les plus brefs délais (Applications dispositions administratives annuaire District, page 88 : 15,70€):**

Espoirs :

Poule G: MONTELIER US 1.

Bourgeons :

Poule A: TREFLE FOOT 1.

Poule F: ST JEAN MUZOLS 2.

Poule G: ST PAUL ROMANS 1 ; GENISSIEUX AS 2.

Poule I: VALLEE DOUX AS 1.

Poule K: CHABRILLAN AJ 2.

Poule L: CHABRILLAN AJ 3 ; ROCHEMAURE US 1.

**RAPPEL IMPORTANT :**

***Conformément aux Règlements Sportifs, les joueurs et joueuses participant aux plateaux doivent être licencié(e)s. Le contrôle des feuilles de match entraînera l'application des dispositions administratives en cas de défaillance.***

**Prochain Rendez-vous U11 : Samedi 10 Novembre 2018.**

**CATEGORIE U13**

Responsables :

Salim BOUZIANE - Port : 07.60.48.77.32

Thomas FUSTIER- Port : 06.60.27.23.81

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Rappel règlement :**

**3 U 11 seulement peuvent jouer en U 13**

**Informations sur le championnat**

***Les nouvelles inscriptions seront intégrées en D 6 après les 4 journées de brassage. Envoyer un mail pour confirmer l'inscription de nouvelles équipes***

Après les 4 journées de brassage les équipes seront réparties en 6 niveaux

**D 1** : 3 poules de 8 équipes

**D 2** : 4 poules de 8 équipes

2 équipes de Promotion d'excellence seront intégrées en D 2

**D 3** : 4 poules de 8 équipes

**D 4** : 5 poules de 8 équipes

6 équipes de 1<sup>ère</sup> division seront intégrées en D 4

**D 5** : 5 poules de 8 équipes

**D 6** : 5 poules ou plus en fonction du nombre de nouvelles inscriptions

### **Coupe U 13 à 8**

Le 1<sup>er</sup> tour de la coupe U 13 garçons aura lieu **le 20 octobre à 14h30**

La 1<sup>ère</sup> équipe nommée organise le plateau.

*Le club recevant doit prévenir les autres clubs de la poule pour tout changement d'horaire.*

*Pour jouer le matin vous devez obtenir l'accord de tous les clubs si non le plateau reste à l'heure officielle 14h30*

*Les deux premières équipes de chaque plateau sont qualifiées pour le tour suivant.*

**Avant chaque plateau, effectuer l'épreuve de jonglage ; cette épreuve est obligatoire.**

**Les équipes qui ne font pas l'épreuve de jonglage ne peuvent pas participer au plateau.**

50 contacts des pieds sans surface de rattrapage, départ libre (sol ou à la main)

20 têtes

Chaque joueur a droit à 2 essais

Tous les joueurs inscrits sur la feuille de match jonglent

Le total **des 8 meilleurs** est pris en compte pour chaque équipe

La comptabilité est faite par les joueurs de chaque équipe en présence des éducateurs : les n° 1 ensemble, n° 2 ensemble.....

En cas d'égalité à la fin du plateau, **l'équipe qui a le plus grand total aux jongles est déclarée vainqueur.**

**ATTENTION Les clubs organisateurs des plateaux ne recevront pas de courrier.**

**Vous devez télécharger la feuilles de match spécifiquescoupe en double exemplaires ainsi que les feuilles de résultats sur le site dans la rubrique documents puis documents compétitions et les envoyer dès le lundi au District par courrier (seules les feuilles de matchs de championnat sont scannées)**

**Pour les poules reportez vous au PV du 05/10/18 ou sur le site dans la rubrique documents – documents compétitions**

## CATEGORIE U15

### Responsable

Flavie CHANAS – 06.21.43.38.99

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

## CATEGORIE U15 FEMININES à 8

### Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Temps de jeu : 2x35mn ; ballon taille 4 ; horaire officiel samedi 15h30

Peuvent participer les U 15, U 14, U 13 et U 12

Pensez à enregistrer les résultats pour le lundi midi

## CATEGORIE U18 FEMININES à 8

### Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Temps de jeu 2x40mn ; ballon taille 5 ; horaire officiel samedi 15h30

Peuvent participer les U 18, U 17, U 16 et U 15

Pensez à enregistrer les résultats pour le lundi midi

## CATEGORIE U17

### Responsable :

Claude BRESSON - Port : 06.70.03.20.57

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

## CATEGORIE U19

### Responsable

Roselyne LAULAGNET : 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### **Attention**

Passage à l'horaire d'hiver le dimanche 28 octobre 2018

Match U 19 à 12h30

### **Coupe GAMBARDELLA**

Félicitations aux clubs de CREST AOUSTE , DAVEZIEUX et RHONE CRUSSOL pour leur qualification au 4<sup>ème</sup> tour de la coupe

Ce 4<sup>ème</sup> tour aura lieu le 28/10/18

Les matchs

CHAVANAY – DAVEZIEUX

BOURG LES VALENCE – CREST AOUSTE

RHONE CRUSSOL – DAVEZIEUX sont reportés à une date ultérieure

## FUTSAL

### Responsable :

Philippe Aubert – Port : 06 80 92 81 87

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.**

**Courrier reçu:** ES MALISSARD, FC BOURG LES VALENCE

Situation au 12/10/2018 :

U13 : 72 Inscrits pour max =72

U15 : 36 Inscrits pour max = 36

U17 : 28 Inscrits pour max = 30.

Telles que figurant au calendrier général des jeunes, les premières journées sont prévues :

-Les 27 ou 28 Octobre 2018 pour les U15 et U17.

-Les 03 ou 04 Novembre 2018 pour la catégorie U13,

**IMPORTANT : Vérification des licences des pratiquants :**

Le District Drôme-Ardèche vous rappelle qu'à partir de la saison 2017/2018, les licences des joueurs ne seront plus éditées en version papier. Aussi, lors des rencontres où la FMI n'est pas en vigueur, ce qui est le cas de compétition Futsal Jeunes, les Clubs auront la possibilité pour assurer la vérification de l'identité des joueurs par les officiels du District présents sur les plateaux, de présenter les licences dématérialisées depuis l'application « FOOTCLUB COMPAGNON » disponible sur smartphone ou tablette. Ce support devient une présentation officielle.

L'application FOOTCLUB COMPAGNON pouvant elle aussi ne pas fonctionner, nous vous conseillons vivement d'imprimer un listing des licences avec photo sur papier libre en suivant la procédure suivante via « FOOTCLUBS » :

-Aller sur le menu « Licences »

-Cliquer sur l'onglet « Editions et extractions »

-Cocher « Edition licenciés »

-Choisir la catégorie

-Cocher le format « Listes licences matches »

-Valider

-Une fois le téléchargement terminé, cliquer sur « Edition licences » et imprimer le document

Les points clés du règlement Futsal Jeunes est en ligne sur le site du District dans l'arborescence DOCUMENTS/DOCUMENTS/DOCUMENTS FUTSAL.

Les clubs trouveront également dans cette rubrique les feuilles de matchs à compléter avant de les présenter lors de leur arrivée sur les plateaux, ainsi que le règlement sportif des compétitions.

Nombre de joueurs maximal pour chaque équipe: 10 joueurs peuvent figurer sur la feuille de match. 8 parmi ces 10 pourront participer à une même rencontre.

Les Joueurs devront se munir de chaussures à semelles blanches ou non marquantes.

Prévoir 2 jeux de maillots numérotés ou chasubles de couleur différente.

**Pratique en mixité :**

Les modalités de pratique en mixité en futsal sont identiques à celles utilisées en plein air. A titre d'exemple une joueuse U16F, ne peut pas pratiquer en U15 sauf si celle-ci est intégrée dans un Pôle Espoir.